

Le 20 mars 2024

## Ce calendrier vaut convocation

**M1 BPA1 Droit des Affaires et M1 BPA MBFA – ANNEE 2023-2024**

**EXAMENS ANTICIPÉS ÉCRITS DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2024**

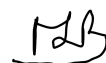
**MARDI 9 AVRIL 2024**

**Salle : 101 D/L**

| ÉPREUVE                                                        | DATE - Horaires                            | Enseignant         |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------|
| ECONOMIE DES MARCHES FINANCIERS<br>M1 BPA (2 mentions), M1 APP | Mardi 9 avril 2024<br>de 14 h 00 à 15 h 00 | M. Matthieu LLORCA |
| ECONOMIE DES MARCHES FINANCIERS<br>M1 BPA (2 mentions)         | Mardi 9 avril 0224<br>de 15 h 00 à 16 h 00 | M. Fabrice HERVE   |

1. Les candidats doivent se présenter 30 mn avant les épreuves avec leur carte d'étudiant à l'entrée de la salle d'examen.
  2. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée.
  3. Les étudiants devront déposer leurs sacs, trousse et cartables à l'entrée des salles d'examens.
  4. Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.
  5. Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant le tiers du temps de l'épreuve une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.
  6. Les candidats cessent de composer sitôt que le responsable de salle a signalé la fin de l'épreuve.
- En vue d'assurer l'effectivité de cette règle, il est recommandé aux responsables de salle d'exiger des candidats qu'ils se lèvent à ce signal.

La Responsable de la Scolarité,



Maud LE BARBANCHON